



## Comment proceder en face de situation pareil?

Par **malki**, le **03/07/2008** à **19:53**

Bonjour ,

Mon mari nous a quité moi et nos trois enfants a la date du 07/06/2008 et j'ai reçu un courrier de la part de son avocat il demande le divorce car il peut plus vivre avec nous acause de mon stress ,cris,et insultes .sachant que je suis en congé parental avec des faibles ressources et un credit commun de 130000 euros un prelevemnt chaque mois de 2400 euros .

Je souhaiterais savoir se qu'il faut faire ?

Je vous en remercie d'avance .

Par **jeetendra**, le **03/07/2008** à **20:49**

bonsoir, il faudrait de votre côté contacter un avocat pour la défense de vos intérêts et ceux de vos enfants, le recours à un avocat est obligatoire, cordialement

Par **Marion2**, le **03/07/2008** à **21:47**

Puisque vous avez de faibles ressources, vous pouvez peut-être prétendre à l'aide juridictionnelle totale ou partielle. Demandez un dossier au greffe du tribunal où il vous sera également remis une liste d'avocats.

Cordialement

Par **malki**, le **03/07/2008** à **23:30**

je vous remercie de vos reponses et je profite de reposer une autre question .

Es que vous trouvez que des scènes de menages justifie le divorce dans mon cas je veux dire avec trois enfants en bas ages et un crédit enorme comme le notre?

sinceres salutations.